

**OPERATION DE CONTROLE COORDONNE DE LA VITESSE
VENDREDI 12 MARS 2010 EN FIN D'APRES-MIDI**

Les gendarme axonais ont constaté 41 accidents (+6, soit +15% par rapport à la même période en 2009) faisant 7 tués (0) et 50 blessés (+6) sur les routes du département depuis le début de l'année 2010. Les vitesses excessives ou non adaptées constituent la première cause d'accidents corporels.

D'autre part, 45% des accidents sont constatés entre le vendredi après-midi et le dimanche soir.

Enfin, environ 50% des accidents sont constatés dans le créneau horaire associé aux trajets travail => domicile (16h00 / 21h00)

En vue de lutter contre cette tendance, une opération de contrôle coordonné de la vitesse était organisée au niveau du groupement de gendarmerie départementale de l'Aisne le vendredi 12 mars 2010 en fin d'après-midi.

46 militaires de toutes les unités du département étaient engagés sur le dispositif. Les axes suivants étaient plus particulièrement ciblés : A26, A4, RN2, RN31, RD1044, RD1029, RD1003 et RD1.

71 excès de vitesse ont été constatés au cours de cette opération.

Pour mémoire, un automobiliste contrôlé en excès de vitesse inférieur à 50 km/h devra s'acquitter d'une amende forfaitaire comprise entre 68 euros et 135 euros et verra son permis de conduire amputé de 1 à 4 points. Un automobiliste contrôlé en excès de vitesse supérieur à 50 km/h encourt une amende de 1500 euros, une perte de 6 points, 3 ans de suspension du permis de conduite (avec rétention immédiate) et la confiscation de son véhicule. L'an dernier, les gendarmes axonais ont constaté plus de 13 000 excès de vitesse.

16 autres infractions au code de la route ont été constatés au cours de ce service dont, 3 conduites sous l'empire d'un état alcoolique dans les secteurs de LAON et ST-QUENTIN, 3 non respects de priorité et 6 usages du téléphone.

Au cours de la semaine prochaine, outre leurs services quotidiens, les gendarmes du département seront engagés sur des contrôles coordonnés portant sur les thèmes suivants : action banalisée en agglomération, vitesse sur la RD1044 et alcool en sortie des établissements festifs. D'autre part, une opération de prévention routière sera organisée au niveau de l'EPIDE de ST-QUENTIN le 17/03/10 matin (centre défense 2ème chance).

Bien vouloir me contacter pour tout reportage sur le terrain.

Cordialement,

Capitaine Sébastien JOUGLAR
Commandant l'EDSR 02